

Résumé des coprésidents
Réunion conjointe des Comités du CTF et du SCF
15 décembre 2017

Coprésidents

Mme Zoe Norgate, (Royaume-Uni)
Mme Berenice Hernandez (Mexique)

POINT 1 DE L'ORDRE DU JOUR. OUVERTURE DE LA SEANCE

1. La réunion conjointe des comités du FTP et du SCF a été ouverte par la chargée de programme des FIC, Mme Mafalda Duarte.

POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR. ÉLECTION DES COPRESIDENTS

2. Conformément aux dispositions du paragraphe 25 du Règlement intérieur du Comité du SCF, le Sous-Comité a élu parmi ses membres un représentant d'un pays bénéficiaire admissible et un représentant d'un pays contributeur en tant que coprésidents du Comité pour un mandat de 18 mois à compter de la présente réunion.

3. Les pays bénéficiaires admissibles ont élu Mme Berenice Hernandez (Mexique) pour représenter les pays bénéficiaires admissibles et les pays contributeurs ont élu Mme Zoe Norgate (Royaume-Uni) pour représenter les pays contributeurs à cette réunion.

POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

4. La réunion conjointe des Comités du CTF et du SCF a adopté l'ordre du jour provisoire (document CTF-SCF/TFC.18/1/Rev.5).

5. Mme Mafalda Duarte, chargée de programme de l'Unité administrative des FIC, a fait le point sur les décisions prises entre les réunions, suivies par les décisions prises lors de la réunion précédente et les efforts engagés pour assurer la mise en œuvre de ces décisions, ainsi que d'autres activités de l'Unité administrative des FIC et des BMD.

POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR. CIF@10

6. L'Unité administrative des FIC a fait une présentation sur l'initiative CIF@10 qui décrit une approche consistant à mettre à profit la 10^e année de fonctionnement des FIC pour engager une réflexion sur les résultats enregistrés par les FIC, « le programme axé sur les résultats » et sur les enseignements qui se dégagent des FIC, « le programme axé sur les connaissances ».

7. Les participants à la réunion conjointe ont pris note de l'exposé, ont demandé des éclaircissements et se sont accordée sur la démarche générale qui a été présentée.

POINT 5 DE L'ORDRE DU JOUR. SCENARIOS ET ESTIMATIONS DES COUTS ADMINISTRATIFS DES FIC SUR 5 ANS.

8. Les participants à la réunion conjointe des Comités du CTF et du SCF ont examiné le document CTF-SCF/TFC.18/3, intitulé Scénarios et estimations des coûts administratifs des FIC sur 5 ans. Ils ont demandé des éclaircissements sur l'analyse présentée dans le document et ont noté qu'une demande a été formulée par le Comité du SCF lors de sa réunion du 11 décembre 2017 en vue de l'approfondissement de l'analyse des coûts administratifs des FIC.

POINT 6 DE L'ORDRE DU JOUR. POINT SUR LE PLAN D'ACTION POUR L'AMELIORATION DE LA GESTION DU PORTEFEUILLE, DES RISQUES ET DE LA GESTION FINANCIERE.

9. Les participants à la réunion conjointe des Comités du CTF et du SCF a examiné le document Joint CTF-SCF.17/6, le document CTF-SCF/TFC.18/5, le Cadre de présentation des rapports financiers, des risques, du portefeuille et des rapports d'activité des FIC. Ils ont pris note de l'exposé et des points sur le Plan d'action présentés par l'Unité administrative des FIC.

POINT 7 DE L'ORDRE DU JOUR. RAPPORT SUR LA GESTION DES RISQUES

10. Les participants à la réunion conjointe ont examiné le document Joint CTF-SCF/TFC.18/6, intitulé Rapport sur les risques du CTF et du SCF, et ont reçu un compte-rendu de l'Unité administrative des FIC sur les évaluations des risques les plus importants auxquels sont exposés les programmes et sous-programmes des FIC. Les participants ont pris note du rapport sur les risques du CTF et du SCF.

11. Il a été demandé à l'Unité administrative des FIC d'inclure dans les prochains rapports d'activité et sur les résultats du CTF, du SREP, du PPCR et du FIP un résumé des évaluations des risques liés à ces programmes de financement, qui est actuellement inclus dans les rapports conjoints sur les risques du CTF et du SCF. Il a été également demandé à l'Unité administrative des FIC de présenter ces différents rapports sur les risques aux réunions correspondantes du Comité et du Sous-comité à l'avenir.

POINT 8 DE L'ORDRE DU JOUR. NOTE CONCEPTUELLE : PROPOSITION RELATIVE A LA MISE EN PLACE D'UN MECANISME D'ASSISTANCE TECHNIQUE POUR LA MOBILISATION DES INVESTISSEMENTS DANS LES ENERGIES PROPRES.

12. Les participants ont apprécié la proposition du Danemark sur la mise en place d'un « mécanisme d'assistance technique pour la mobilisation des investissements dans les énergies propres » dans le cadre des FIC.

13. Il a été demandé au Danemark, à l'Unité administrative des FIC, en collaboration avec les BMD et l'Administrateur, d'élaborer une proposition complète concernant le mécanisme envisagé et de soumettre cette proposition en vue d'une décision virtuelle des Comités du SCF et du CTF d'ici au 31 mars 2018.

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR. QUESTIONS DIVERSES

14. M. Augustine Idoot Obilil, au nom de tous les observateurs actuels des FIC, a fait une déclaration lors de la réunion conjointe et a demandé que, pour mémoire, la déclaration soit publiée sur le site Web des FIC.

15. Aucune autre question n'a été soulevée sur ce point de l'ordre du jour.

POINT 10 DE L'ORDRE DU JOUR. CLOTURE DE LA SEANCE

16. La réunion conjointe a été clôturée le vendredi 15 décembre 2017 à 18h00.